



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2025-2026
PV n°02: réunion du 15 septembre 2025 à 19h00 à Beloeil

Présents: M. Fohal, A. Dupont, P. Lecomte, Ph. Stuez, JM Tagliafero, J. Lecrivain, A. Hervelle, F. Larsimont.
Excusés: AM Sferrazza, J-M Raquez, R. Appels.
Invités présents: B. Scherpereel, F. Appels, C. Notelaers.
Invité excusé: Ph. Bolssens.

Pascal ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres et invités.

Il évoque le magnifique parcours des Belgian Cats Championnes d'Europe en fin de saison dernière et espère que leur exemple contribuera au développement du basket féminin.

1. **Approbation des PV** n°11 du 12 juin 2025 et du PV n°1 du 23 juin 2025 : ces deux PV sont approuvés à l'unanimité.
2. **Interpellation au sujet de la méthode des paiements des arbitres** (alignement sur TDM1) Nous avons reçu un courrier d'un club sollicitant notre intervention pour demander que les arbitres des rencontres en nationale puissent être défrayés directement par la fédération qui facturerait ensuite aux clubs. Les membres échangent leurs idées à ce sujet et émettent des remarques concernant les éventuels impacts administratifs et fiscaux. Ils conviennent que Pascal évoquera le sujet en CFA puis la discussion sera reprise lors d'une prochaine réunion.

3. **Règlement en matière de remboursement de frais 2025** : prise de connaissance des modifications.

Michel émet une remarque qui sera transmise au Secrétariat général.

4. **Composition du groupe réforme du championnat jeunes régionaux** (constitution + agenda)

La composition du groupe a été décidée par le département championnat, deux membres de clubs hennuyers y participent: T. Vitali et E. Laplume. Une deuxième réunion a lieu ce jour. Pascal demande que nos idées et remarques leur soient transmises dès maintenant

5. **Rapport des membres dans les départements et commissions** : pas de réunion actuellement

6. **Courriers reçus** :

- Philippe a envoyé un mail concernant les frais occasionnés pour les clubs par l'arrêt imprévu de joueurs pour lesquels les clubs ont payé les frais d'affiliation, de licence et d'assurance. Il suggère qu'une possibilité soit donnée de rayer des listes ces joueurs et joueuses après la reprise, par exemple au 15 septembre et que les frais payés pour eux à la fédération soient remboursés aux clubs. Un échange de vue permet de lister les avantages et inconvénients de cette éventuelle procédure. Le point est mis en continuation.

- un courrier a été reçu d'un club qui a été sanctionné de deux amendes et forfaits pour cause de délégué non affilié au club.

Les membres constatent que dans un cas le délégué n'était pas un affilié actif au sens de la fédération, et dans l'autre cas le délégué était affilié dans un autre club sans que la procédure prévue pour permettre d'exercer la fonction de délégué dans un autre club n'ait été réalisée. Lors de la procédure d'encodage des feuilles, la personne a certainement dû observer un message (L) précisant une anomalie sur le membre. Les participants continuent de penser qu'il est important que le délégué aux arbitres soit lié au club dont l'équipe preste, c'est un gage de responsabilité et d'accompagnement des joueurs. Des procédures existent pour faciliter les choses : d'une part une affiliation peut être faite juste avant une rencontre et d'autre part, un affilié d'un club peut faire fonction de délégué dans un autre club pour autant que le document prévu soit rempli préalablement. Les parlementaires continueront à réfléchir à la possibilité éventuelle d'établir d'autres procédures dans le règlement de la fédération.

- Le secrétaire a reçu copie d'un mail envoyé à titre personnel par un coach aux membres du conseil d'administration concernant le règlement régional jeunes. Ce mail a été transmis à l'un des membres hennuyers du groupe de travail sur la refonte du règlement.

7. Divers :

- Christophe fait part des constatations du CP concernant la nouvelle règle relative au PC 53 (un joueur non-repris sur une liste PC 53 est inscrit automatiquement sur la liste de l'équipe pour laquelle il est aligné la première fois, avec possibilité de modification endéans les 48 h) Lors des premiers matchs de championnat il y a eu encore des cas de joueurs non-inscrits sur une liste, mais globalement les nouvelles dispositions ont bien fonctionné. Les membres attirent toutefois l'attention sur les risques d'effets pervers lors de la première journée de championnat.

- Frédéric informe qu'il constate une inquiétante dégradation dans le comportement de nombreux coaches, en ce qui concerne les relations avec les arbitres. Il souhaite améliorer les choses à ce sujet par l'intermédiaire d'un système de suspension automatique au bout d'un certain nombre de fautes techniques (à définir) infligées. Une comptabilité par club dans lequel ils œuvrent (pour ne pas pénaliser les autres clubs qui les emploient en licence coach). Un système comparable à celui pratiqué en football et dans le basket français et qu'il ne devrait pas être difficile à mettre en place via les feuilles de matchs qui signaleraient automatiquement la suspension en rouge. Les membres remarquent que ce point rejoint une préoccupation qui a été développée la saison dernière. A mettre en continuation...

- Michel demande des informations au sujet du projet de construction d'un nouveau bâtiment et une nouvelle salle à Louvain-la- Neuve, Bernard explique qu'une lettre d'intention a été envoyée par le conseil d'administration au Doyen de la Faculté des Sciences de la Motricité et au Blocry en vue de lancer d'éventuelles discussions concernant ce beau projet. Des membres demandent s'il ne serait pas plus judicieux de trouver un endroit plus accessible et géographiquement plus central ?

- Jean-Marc demande que l'une ou l'autre réunion des parlementaires se fasse dans une autre région, pour équilibrer les déplacements.

- André évoque l'incident survenu en match concernant une joueuse blessée par les ongles d'une autre joueuse et demande que le contrôle de la dangerosité des tenues et ongles soit mieux exercé. Pascal relayera à la CFA.

Fin de la réunion à 21 h

Prochaine réunion : le lundi 6 octobre 25

Pascal Lecomte, Président.

Michel Fohal, Secrétaire.